

25 mai 2025

## **Libérez Dali Rtemi et tous les jeunes de Gabès !**

À la suite de la mobilisation populaire régionale organisée à Gabès le vendredi 23 mai pour réclamer le démantèlement des unités polluantes et l'arrêt du projet d'hydrogène dans la ville, une vague de poursuites sécuritaires a été lancée. Cette opération a conduit à l'arrestation de l'activiste **Dali Rtemi**, suite à son intervention pour protéger un citoyen victime de violences perpétrées par des agents des forces de l'ordre. Plusieurs autres jeunes de Gabès ont également été arrêtés.

**Dali et un autre jeune ont été violemment agressés** lors de leur arrestation par des agents du ministère de l'Intérieur. Ces violations ont continué au sein du district de la sûreté nationale, où ils ont été soumis à **des actes de torture et à des mauvais traitements**, causant des préjudices physiques et psychologiques graves, constatés par les avocats de la défense.

Non contents de ces exactions, les agents ont également procédé à une **instrumentalisation judiciaire** en leur collant des accusations fallacieuses telles que : « rébellion », « outrage à un fonctionnaire public » et « constitution d'une entente criminelle », aboutissant à la délivrance de mandats de dépôt à leur encontre. Ces faits témoignent de la persistance des approches répressives et de l'enracinement de l'impunité.

### **En conséquence, les organisations et associations signataires ci-dessous :**

1. Demandent la **libération immédiate de Dali Rtemi et de tous les jeunes arrêtés**, ainsi que l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre ;
2. Tirent la sonnette d'alarme quant à l'**escalade des politiques sécuritaires répressives** et à la recrudescence des signalements d'actes de torture et de mauvais traitements, et appellent les services concernés du ministère de l'Intérieur à ouvrir une enquête administrative contre les agents responsables des violences lors de l'arrestation et des actes de torture au sein du poste de police de Gabès Bab Bhar ;
3. Appellent le **Parquet du tribunal de première instance de Gabès** à assumer son rôle constitutionnel de protection des droits et des libertés, et à engager des poursuites dans les affaires présumées de torture et de violences injustifiées, conformément au droit national tunisien et aux conventions internationales contre la torture ratifiée par l'État tunisien ;
4. Appellent les **habitants de Gabès**, ainsi que toutes les **organisations, associations de défense des droits humains, et militants de la société civile et du mouvement syndical**, à participer massivement au **rassemblement prévu demain, lundi 26 mai 2025 à partir de 11h00**, devant le tribunal de première instance de Gabès.

### **Signataires :**

1. La Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme
2. L'Organisation Tunisienne contre la Torture
3. Damj – Association Tunisienne pour la Justice et l'Égalité
4. L'Organisation Mondiale Contre la Torture
5. L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates
6. Amnesty International – Section Tunisie
7. Le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux

8. Avocats Sans Frontières
9. Intersection – Association pour les Droits et les Libertés
10. Psychologues du Monde – Tunisie
11. Association Kalam
12. Association Africa
13. Al Bawsala
14. Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l’Homme en Tunisie

**Traduction non officielle générée par l’IA**